

VÉGÉTATION ET FLORE ILLUSTRÉE DES BORDS DE MER : L'EXEMPLE DE L'ILE DE CAYENNE

par G. Cremers
ORSTOM Cayenne

La floristique d'un milieu, quel qu'il soit, est la base de toute étude biologique. La végétation n'est-elle pas le support de la vie animale et le point de départ des chaînes trophiques ? Mais la floristique est déjà tributaire d'une taxonomie bien établie.

Le choix des premiers milieux étudiés a été influencé par les demandes locales et notamment celles des enseignants. Ceux-ci voulaient aborder avec les enfants ou les étudiants des milieux simples, disons moins complexes que la forêt équatoriale, et qui soient faciles d'accès aux alentours de Cayenne. En plus des enseignants et des étudiants qui viennent nous consulter au laboratoire de Botanique à l'ORSTOM, n'oublions pas les nombreuses personnes qui, affectées momentanément en Guyane et passionnées par la nature, souhaiteraient avoir des ouvrages leur permettant d'aborder la flore et la faune guyanaises. C'est ainsi qu'un premier travail a été fait sur la savane Bordelaise, savane côtière se trouvant au Sud-Ouest de Cayenne.

Différents milieux étudiés :

Notre étude a porté sur la côte de l'île de Cayenne. A part de très petits îlots de mangrove à *Avicennia* et à *Laguncularia*, généralement postdunaires, la végétation de cette zone se résume à un cordon dunaire sableux interrompu par des avancées du bouclier guyanais appartenant au domaine granito-gneissique septentrional.

Cordon dunaire : il correspond à la bande sableuse se trouvant juste au-delà des hautes eaux à l'exclusion des formations, très souvent marécageuses, situées derrière ce cordon. Le milieu dunaire est occupé par des espèces pionnières très promptes à s'installer, généralement représentées par quelques pieds ne formant que très rarement un tapis végétal, et par des espèces à croissance plus rapide et à port plus érigé formant en général un tapis continu. Ces deux types se succèdent dans un milieu en constant remaniement.

En dehors de l'île de Cayenne, le cordon dunaire sableux existe vers Sinnamary, mais surtout à l'estuaire du Maroni et à celui de la Mana, la plage des Hattes en étant la façade maritime. Enfin le cordon sableux est présent à l'Est de la Guyane vers les Monts de l'Observatoire.

Avancées rocheuses : les collines côtières sont couvertes de forêt et le bord de mer proprement dit se résume à une lisière, où la pente est trop forte pour retenir un sol continu. Seules les anfractuosités contiennent de l'humus et la végétation plus stable que dans le milieu précédent est aussi plus pauvre en nombre d'individus. Ces avancées (à l'exception de la ville de Cayenne elle-même) sont : la colline du Montabo, au pied de laquelle se trouve l'ORSTOM, celles de Bourda, de Montravel et quelques pointes du Mont Mahury. La pointe rocheuse de Kourou supportant un complexe hôtelier est très perturbée par les activités humaines.

Flore :

Cette flore comprend actuellement 120 espèces inégalement réparties suivant les deux milieux.

Une clé dichotomique permet d'arriver au nom de la plante, elle évite de faire uniquement une étude comparative entre la plante ramassée et les dessins qui sont inclus, ce qui amène parfois à des résultats erronés.

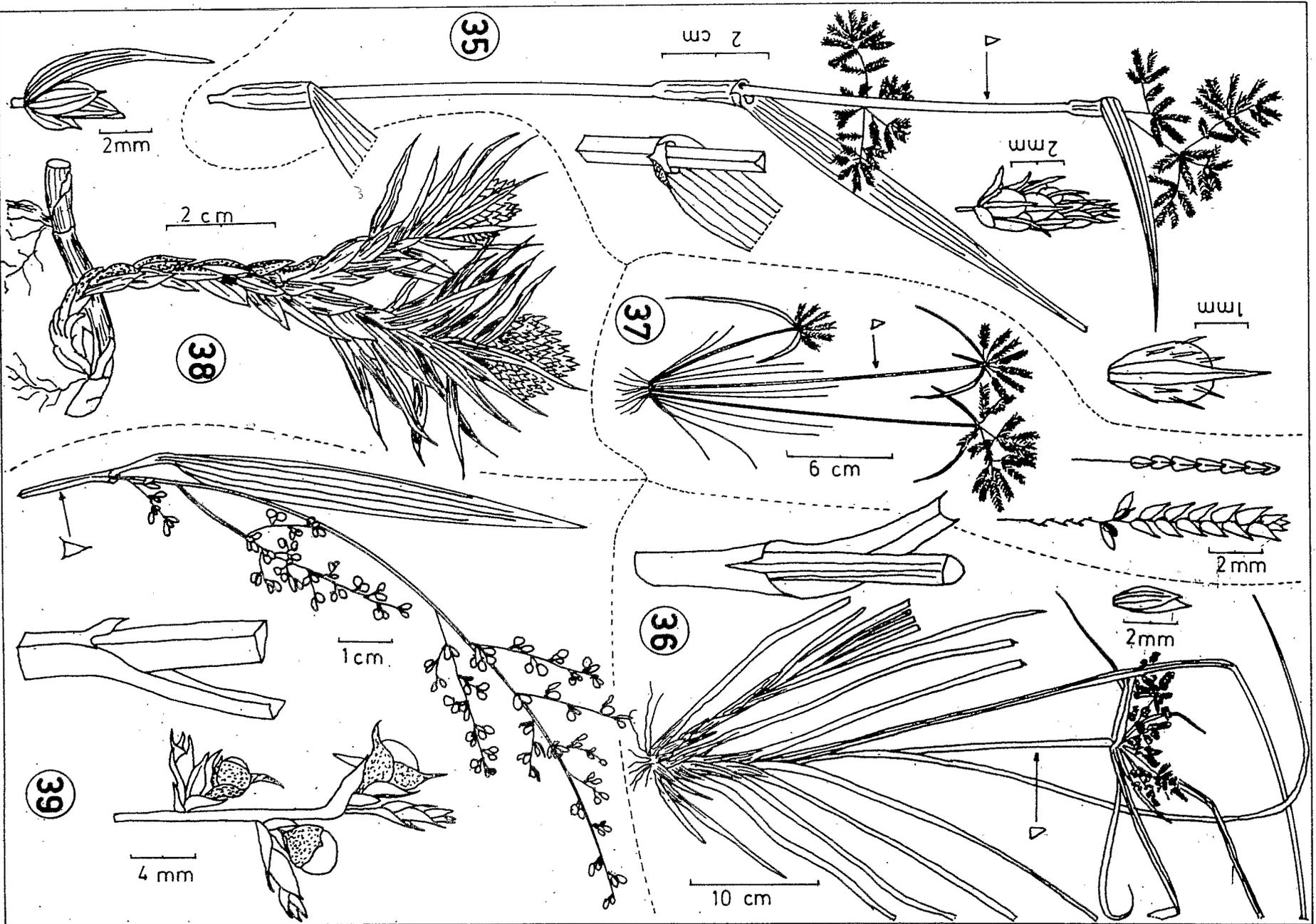
Chaque plante est décrite d'une manière simple et rapide, afin qu'elle soit le plus compréhensible possible par tous ; cependant un glossaire a été adjoint à la fin de l'ouvrage pour un certain nombre de termes botaniques de base. Chacune des espèces est illustrée, ces dessins permettent de vérifier si la détermination effectuée par la clé est bien exacte.

Quelques pages de cette flore sont jointes en annexe à cette note.

ORSTOM Fonds Documentaire

LE LITTORAL GUYANAIS (SEPANGUY-SEPARIT, 1986)

N° : 24040 ex. 1 12
Cote : B Date : 870914 M



Discussion :

Comme nous l'avons vu, l'inventaire des bords de mer dans l'île de Cayenne totalise actuellement 120 espèces, inégalement réparties entre les deux milieux étudiés (tableau ci-dessous) :

	Familles	Genres	Espèces
Zone sableuse	20	41	51
Zone rocheuse	39	71	77
<i>En commun</i>	7	8	8
Savane Bordelaise	38	68	98
<i>En commun</i>	5	5	6

On s'aperçoit ainsi que seules 8 espèces sont communes à ces deux milieux marins.

Blutaparon vermicularis (L.) Mears, AMARANTHACEAE
Cordia curassavica (Jacq.) R. et S., BORAGINACEAE
Cyperus compressus L., CYPERACEAE
Eclipta alba (L.) Hassk., ASTERACEAE
Entada polystachya (L.) DC., MIMOSACEAE

Fimbristylis cymosa R. Br. ssp. *spathacea* (Roth) Koyama, CYPERACEAE
Stigmaphyllon ovatum (Cav.) Nied., MALPIGHACEAE
Stylosanthes viscosa Swartz, PAPILIONACEAE

Comparons maintenant les bords de mer avec la Savane Bordelaise : l'inventaire de ce dernier milieu totalisait 98 espèces. Seules 6 espèces héliophiles se retrouvent dans les deux listes, ce ne sont pas des plantes inféodées à un milieu ou à un autre, mais qui se développent dans tous les terrains ouverts.

Borreria latifolia (Aubl.) Schum., RUBIACEAE
Chamaecrista diphylla (L.) I. et B., CAESALPINIACEAE
Chamaecrista hispida (Vahl) I. et B., CAESALPINIACEAE

Cissus sicyoides L., VITACEAE
Euphorbia hyssopifolia L., EUPHORBIACEAE
Wulfia baccata (L.f.) O.Kuntze, ASTERACEAE

Prenons maintenant 3 groupes de plantes, parmi les plus importants dans ces inventaires, c'est-à-dire les Légumineuses (regroupant les Césalpiniaceae, les Mimosacées et les Papilionacées), les Cyperacées et les Poacées (ou Graminées). L'importance de ces plantes dans les différents milieux est donnée dans le tableau ci-dessous :

	Rochers	Sable	Savane
Légumineuses	9 espèces	13 espèces	5 espèces
Cyperacées	7	6	14
Poacées (Graminées)	9	5	9

On constate que pour les Légumineuses, le bord de mer et plus spécialement la zone sableuse sont riches en ce type de plantes, cela est dû vraisemblablement au type de sol d'une part, à la compétition d'autre part. En effet sur les bords de mer, le sol est bien drainé alors qu'en savane la saturation en eau existe pendant plusieurs mois.

Inversement les Cypéracées acceptant cette forte humidité ont pris une place importante en savane basse.

Quant aux Graminées ou Poacées, elles sont trouvées essentiellement dans les terrains humifères (failles de rochers, savane haute herbeuse en lisière de forêt) et se font rares dans les sables.

Conclusion :

Ce travail a permis de montrer que parmi les espèces recensées, peu sont vraiment liées à la frange côtière, puisque 11 espèces sur les 120 se rencontrent presque uniquement dans cette zone.

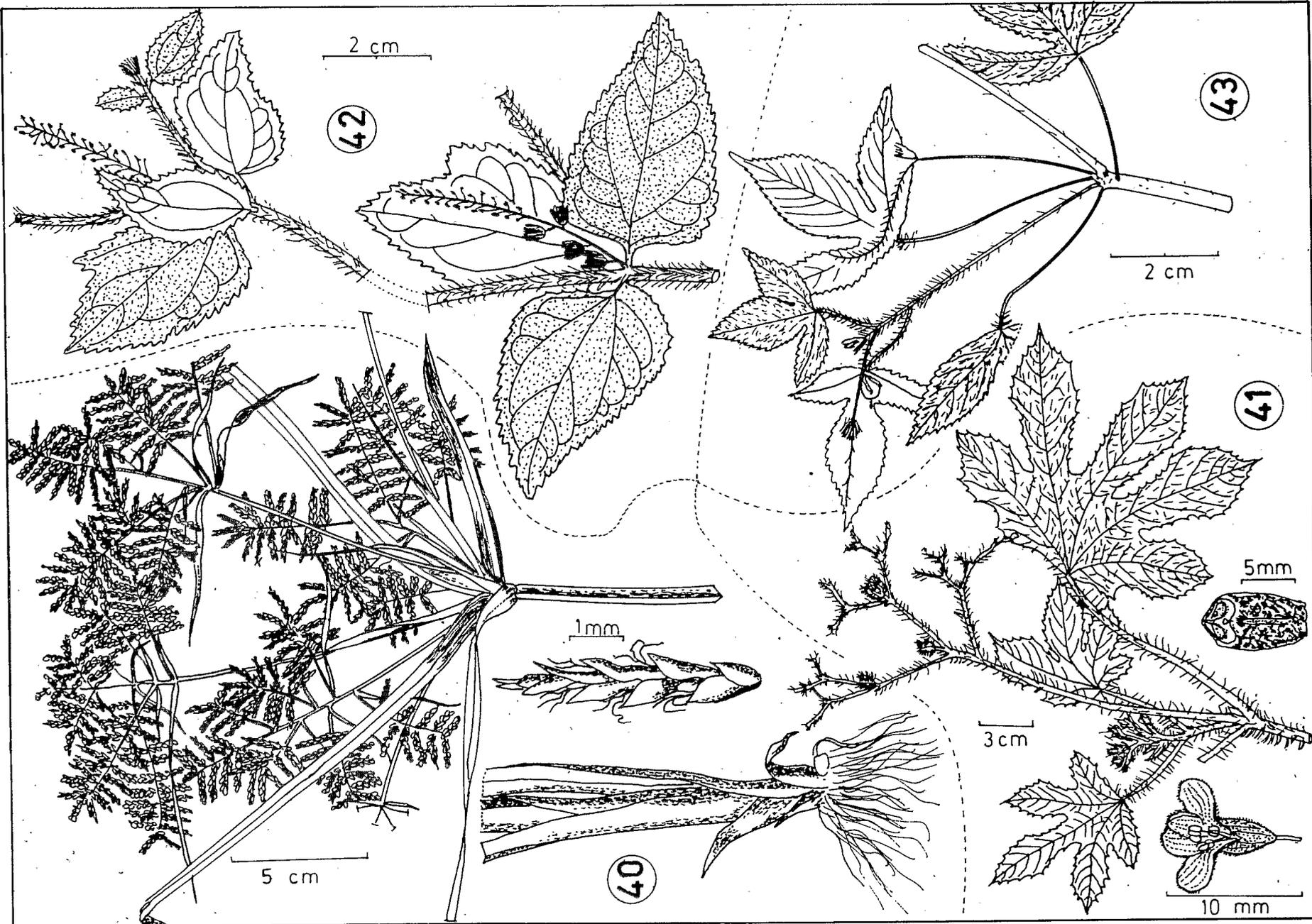
Blutaparon vermicularis (L.) Mears, AMARANTHACEAE
Canavalia maritima (Aubl.) Thou., PAPILIONACEAE
Crataeva tapia L., CAPPARIDACEAE
Hibiscus tiliaceus L., MALVACEAE

Ipomoea pes-caprae Sweet, CONVULVULACEAE
Portulaca sp., PORTULACACEAE
Remirea maritima Aubl., CYPERACEAE
Spartina brasiliensis Raddi, POACEAE

Notons aussi *Chrysobalanus icaco* L. (CHRYSOBALANACEAE) et *Paspalum maritimum* Trin. (POACEAE). Cet arbuste et cette herbacée se retrouvent, en dehors du cordon littoral, à l'intérieur des terres sur sable en lisière de savane.

Quant à *Acrostichum aureum* L. (PTERIDOPHYTE), cette fougère est inféodée à la zone littorale, mais son lieu de croissance privilégié correspond aux zones inondées en bordure de mangrove.

Compte tenu de la richesse de la flore de la Guyane française (environ 6 000 espèces), ce milieu littoral apparaît comme particulièrement pauvre. En effet, la plus grande partie est composée de mangroves, dont la pauvreté en espèces végétales a été très souvent soulignée.



Cependant la composition floristique des plages et des rochers est sensiblement différente de celle de la savane Bordelaise qui est située à quelques kilomètres de la côte. En fait, la flore des cordons dunaires et des rochers littoraux est principalement influencée par les formations végétales situées immédiatement à l'arrière. Ce qui explique le peu d'espèces communes entre ces deux milieux.

Il reste à noter que ce travail a été fait dans une zone limitée aux abords de Cayenne et qu'il devrait être complété par l'inventaire des zones similaires pour l'ensemble de la Guyane. En effet, lors de quelques récoltes à Sinnamary et à la plage des Hattes, il a été constaté que si la majorité des plantes était commune, des variations existent cependant dans la composition spécifique, une trentaine d'espèces nouvelles ont été recensées à cette occasion.

Il faut souhaiter que cette flore illustrée des bords de mer de l'île de Cayenne soit utile aux recherches non systématiques effectuées dans cette zone. Il est bon d'insister sur le fait que ces travaux, pour la plupart d'inspiration écologique, nécessitent la participation de botanistes sur le terrain ou, au moins, pour l'examen des collections indispensables à une bonne détermination du matériel étudié.

ANNEXE

35. Cyperaceae : *Fuirena umbellata* Rottb.

Distribution : toutes les régions tropicales et subtropicales du monde.

Bord de mer : rochers de Montravel.

Herbe pérenne à rhizome rampant, ligneux, couvert d'écailles lancéolées ; axe dressé de 50 à 150 cm et de 1-2 cm de diamètre ; feuilles disposées tout le long de l'axe, triangulaires, 1-1,5 cm de largeur, ligule bien visible. Inflorescence terminale axillaire ; épillets en groupes de 3 à 10, de 5-7 x 2 mm ; graines suborbiculaires, lisses, blanches à brun pâle.

Floraison : avril à juillet.

: Fig. 35 : extrémité florifère d'un axe, détail de la base d'une feuille, épi et glume.

36. Cyperaceae : *Mariscus ligularis* (L.) Urb.

Distribution : régions tropicales d'Afrique et d'Amérique.

Bord de mer : cordon dunaire entre Bourda et Montjoly.

Herbe pérenne à très court rhizome ; tige épaisse, rugueuse, de 40-100 cm ; feuilles et bractées sous l'inflorescence de 6-12 mm de large, marge dentée. Inflorescence en ombelle composée avec des axes atteignant 12 cm de longueur ; épis de 1-2 cm de longueur, 1 cm de diamètre ; graines ovoïdes.

Floraison : décembre à mars.

Fig. 36 : aspect général (d'après Wandelflora) ; détail de la base d'une feuille et épillet.

37. Cyperaceae : *Pycurus polystachyos* (Rottb.) P. Beauv.

Distribution : dans toutes les régions tropicales et tempérées chaudes du globe.

Bord de mer : rochers de Montravel et de Bourda.

Herbe annuelle ; tiges en touffe de 20 à 60 cm de hauteur ; feuilles plus courtes que les axes, de 2-3 mm de largeur. Inflorescence en ombelle composée dense ; épillets brun jaunâtres ; graines comprimées noires.

Floraison : mars à juillet.

Fig. 37 : schéma général de la plante, épi de face et de profil.

38. Cyperaceae : *Remirea maritima* Aubl.

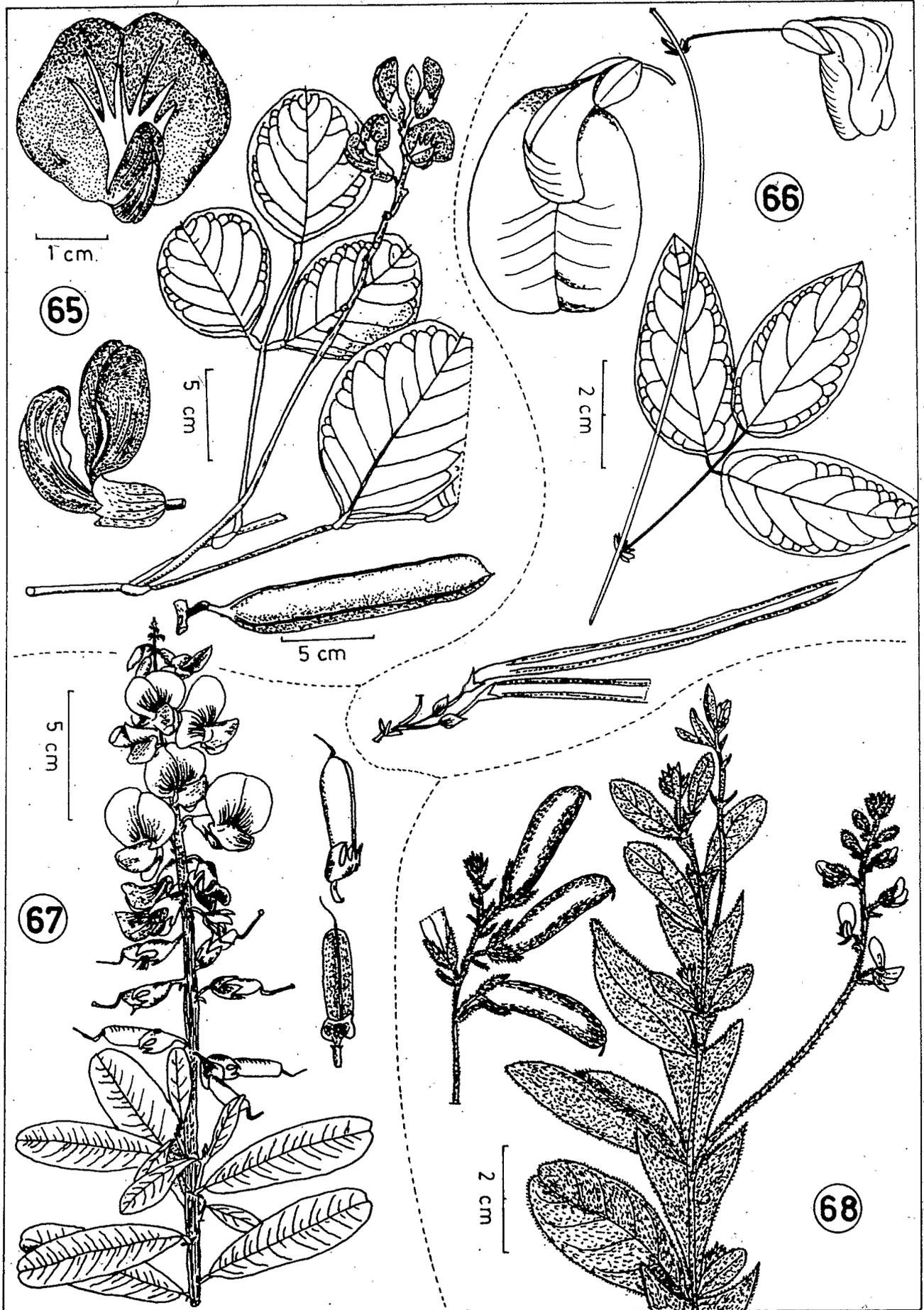
Distribution : tous les bords de mer sableux dans les régions tropicales du monde.

Bord de mer : cordon dunaire à Zéphyr, entre Bourda et Montjoly.

Rhizome très long poussant dans le sable ; nœuds distants de 3 à 5,5 cm d'où naissent les axes dressés de 5 à 15 cm, rigides, triangulaires ; feuilles rigides, dures, courbées, de 7-11 cm x 4-5 mm. Épis elliptiques, 3 à 8, de 10-15 mm de longueur renfermant 30 épillets chacun ; épillets de 4,5 mm ; graines brunes et lisses.

Floraison : janvier à juin.

Fig. 38 : aspect général (d'après Aublet) ; épillet.



39. **Cyperaceae** : *Scleria pterota* Presl.

Distribution : Amérique tropicale.

Bord de mer : rochers de Montravel.

Axe triangulaire de 30 à 80 cm de longueur, glabre ; feuilles de 6-14 mm de largeur, bords rugueux, base engainante, ligule ciliée. Inflorescence de 10-20 cm, les différentes ramifications sont triangulaires ; épillets de 5 mm, glabres ; graines globuleuses, blanches à brunâtres.

Floraison : février à juin.

Fig. 39 : extrémité florifère d'un axe, détail de la base d'une feuille, détail d'une extrémité florale.

40. **Cyperaceae** : *Torulinum ferax* Urb.

Distribution : dans toutes les régions tropicales.

Bord de mer : rochers de Montravel.

Herbe de 20 à 100 cm de hauteur ; feuilles aussi longues que l'axe, de 6-12 mm de largeur. Inflorescence en grande ombelle composée, avec de très longues bractées foliacées ; épi de 2 cm de longueur comportant environ 20 épillets, linéaires, brun jaunâtres, de 8-18 x 1-2 mm ; graines noires.

Floraison : février à juin.

Fig. 40 : base et extrémité d'une plante fleurie, épi (d'après Flora Brasiliensis).

41. **Euphorbiaceae** : *Cnidocolus urens* (L.) J.C. Arthus (= *Jatropha urens* L.)

Distribution : Antilles, Mexique, Amérique Centrale et zone tropicale de l'Amérique du Sud.

Bord de mer : rochers de Montravel.

Herbe à arbuste à latex blanc, très urticante car couverte de poils aigus de 5 à 8 mm de longueur ; feuilles à limbe irrégulièrement 3-5 lobé, cordé à la base, densément couvert de poils, de 8-15 x 8-15 cm. Pétiole souvent plus long que le limbe. Inflorescence de cyme axillaire ; fleurs blanches à sexes séparés ; fleur mâle à 10 étamines ; fleur femelle à ovaire surmonté d'un style trifide. Fruit d'env. 1 cm, couvert de poils.

Floraison : novembre à juin.

Fig. 41 : rameau florifère, fleur mâle et graine (d'après Flora of Panama).

42. **Euphorbiaceae** : *Croton hirtus* L'Hérit.

Distribution : Antilles, Amérique Centrale, Amérique du Sud : Venezuela, Guyanes, Brésil et Pérou.

Bord de mer : cordon dunaire entre Bourda et Montjoly.

Herbe annuelle dressée, couverte de poils étoilés ; à limbe ové et marge dentée, de 2, 5-7 x 1-5 cm, 3-5 nervures partant de la base, à la base 2 petites glandes cupuliformes pédonculées ; feuille, pétiole égalant les 3/4 de la longueur du limbe, stipules linéaires, de 3-5 mm. Inflorescence de 3-5 cm de longueur ; fleurs subsessiles ; fleurs mâles avec 10-11 étamines ; fleurs femelles à la base avec un ovaire hirsute, styles bipartites. Capsule 3-4 mm globuleuse hirsute.

Floraison : octobre à juin.

Fig. 42 : rameau florifère.

43. **Euphorbiaceae** : *Croton lobatus* L.

Distribution : Antilles, Amérique Centrale, régions tropicales d'Amérique du Sud et d'Afrique.

Bord de mer : rochers de Montravel.

Herbe annuelle érigée, ± lignifiée ; tiges couvertes de poils ; feuille à limbe 3-5 parties couvertes de poils étoilés, segments obovés, acuminés, atténués à la base, à marge dentée, de 3-5,5 x 1-2,5 cm, pétiole 3-10 cm. Inflorescence terminale et axillaire d'environ 10 cm de longueur ; fleurs mâles à l'extrémité, 10-13 étamines ; fleurs femelles à la base, ovaire couvert de poils étoilés, surmonté par 3 styles divisés en 6-8 à l'apex. Capsule globuleuse, pubescente de 8 mm.

Floraison : décembre à août.

Fig. 43 : rameau florifère.

65. **Papilionaceae** : *Canavalia maritima* (Aubl.) Thou.

Distribution : le long des côtes des régions tropicales et subtropicales.

Bord de mer : cordon dunaire entre Bourda et Montjoly.

Herbe rampante ; feuille à 3 folioles, obovées à rondes, souvent émargonnées à l'apex, glabre, de 5-10 x 4-10 cm. Inflorescence dressée ; pédoncule 10-15 cm, pubérescent ; calice de 12 mm environ, glabre ; corolle violette à étendard de 3 x 3 cm. Fruit droit, linéaire, de 5-15 x 2-3 cm ; graines 4-10, brunes.

Floraison : toute l'année ; *fructification* : mars à juin.

Fig. 65 : rameau florifère, fleur de face et de profil (d'après Wandelflora).

66. **Papilionaceae** : *Centrosema brasilianum* (L.) Benth.

Distribution : régions tropicales d'Amérique du Sud.

Bord de mer : cordon dunaire de Zéphyr, espèce rencontrée très souvent en végétation secondaire.

Liane herbacée s'enroulant sur les plantes environnantes ; feuilles à 3 folioles linéaires, acuminées à l'apex, rondes à la base, glabre, de 3-7 x 1-3 cm. Inflorescence comportant quelques fleurs ; bractées ovées, obliques, de 10-15 x 3-8 mm ; calice à sépales inégaux, de 2 ou 4 mm, ciliés ; corolle bleue violacée à l'étendard de 3 à 4 cm de longueur. Fruit courbé, linéaire, de 10-15 cm de longueur, 5 cm de largeur, coriace.

Floraison : presque toute l'année ; *fructification* : observée de mars à juin.

Fig. 66 : rameau florifère, fleur, fruit.



67. **Papilionaceae : *Crotalaria retusa* L.**

Distribution : toutes les régions tropicales et subtropicales.

Bord de mer : cordon dunaire entre Bourda et Montjoly.

Sous arbuste annuel, de 1 m de hauteur ; feuilles subsessiles, simples, à limbe oblancéolé, arrondi à l'apex, atténué à la base, glabre dessus, pubescent dessous, de 3-8 × 1-2,5 cm. Inflorescence terminale à nombreuses fleurs pendantes ; calice à dents inégales, de 12 mm ; corolle jaune, de 2 cm, étendard souvent ponctué de rouge. Fruit oblong, glabre, de 3-4 × 1 cm ; graines noires brillantes, de 4 mm.

Floraison : toute l'année.

Fig. 67 : extrémité florifère et fruit (d'après Wandelflora).

68. **Papilionaceae : *Crotalaria stipularis* Desv.**

Distribution : Amérique Centrale, Antilles, zone tropicale d'Amérique du Sud.

Bord de mer : cordon dunaire entre Bourda et Montjoly.

Plante herbacée annuelle de 60-90 cm de hauteur ; à tiges pubescentes ; feuilles sessiles, simples, à limbe ové, obtus et apiculé à l'apex, densément pubescent sur les 2 faces, de 7 × 4 cm. Inflorescence terminale et axillaire comportant peu de fleurs ; calice de 9 mm densément pubescent ; corolle jaune aussi longue que le calice. Fruit oblong de 3 × 0,8 cm.

Floraison : janvier à juin.

Fig. 68 : extrémité florifère et fruit (d'après Flora Brasiliensis).

73. **Papilionaceae : *Indigofera hirsuta* L.**

Distribution : toutes les régions tropicales du monde.

Bord de mer : cordon dunaire entre Bourda et Montjoly.

Herbe à rameaux retombants couverts d'une pubescence rougeâtre ; feuilles à 3-5 folioles obovées, pubescentes, de 10-20 × 5-8 mm. Inflorescence axillaire dressée de 5 cm ; fleurs roses, rouges ou violettes. Fruits retombants hirsutes, 20 × 5 mm ; graines nombreuses noires.

Floraison et fructification : toute l'année.

Fig. 73 : rameau avec infrutescence.

74. **Papilionaceae : *Machaerium lunatum* (L.f.) Ducke.**

Distribution : Antilles, Amérique Centrale, Amérique du Sud : les Guyanes et le Brésil ; zone tropicale de l'Afrique de l'Ouest.

Bord de mer : Rochers de Bourda.

Arbuste érigé à stipules en épines recourbées ; feuilles à 5-11 folioles, folioles linéaires à oblongues, rondes à mucronées à l'apex, en général glabres, de 2-5 × 0,5-1,5 cm. Inflorescence terminale de 15 cm ; calice à 5 dents de 4 mm, tomenteux ; corolle bleue à violet, étendard de 9 mm. Fruit non ailé, courbé en cercle, de 3-4 × 2 cm × 5 mm d'épaisseur.

Floraison : novembre-décembre.

Fig. 74 : extrémité florifère d'un rameau, fleur, fruits (d'après Wandelflora).

75. **Papilionaceae : *Muelleria frutescens* (Aubl.) Standl.**

Distribution : Antilles, Amérique Centrale, Amérique du Sud : Trinidad, les Guyanes et le Brésil.

Bord de mer : rochers de Bourda et de Montravel.

Arbuste ou petit arbre de 7 m de hauteur ; feuilles à 5 folioles, oblongues, acuminées, subcoriaces, glabres, de 5-12 × 2,5-4,5 cm, ponctuées de points pellucides. Inflorescence axillaire, tomenteuse, de 4-8 cm ; calice de 5 mm, oblique, pubescente ; corolle violette de 18 mm. Fruit de 3 cm de diamètre ; graines 4, comprimées, orbiculaires, de 1,5 × 1,5 × 1 cm.

Floraison et fructification : décembre à juillet.

Fig. 75 : rameau fructifié (d'après Aublet).

76. **Papilionaceae : *Rhynchosia minima* (L.) DC.**

Distribution : toutes les régions tropicales.

Bord de mer : rochers de Montravel.

Plante herbacée rampante ou volubile, pubescente ; feuilles à 3 folioles, ovées, obtuses ou aiguës à l'apex, tomenteuses, de 1-3 × 1-2,5 cm. Inflorescence axillaire peu fleurie, de 10 cm de longueur, pubescente ; calice de 4 mm ; corolle jaune, étendard 6 mm. Fruit oblong, noir, resserré entre les graines, pubescent, de 15 × 5 mm ; graines de 3 mm noires ou brunes.

Floraison et fructification : mai à juillet.

Fig. 76 : rameau florifère et détail d'une feuille (d'après Wandelflora).

84. **Poaceae : *Cenchrus echinatus* L.**

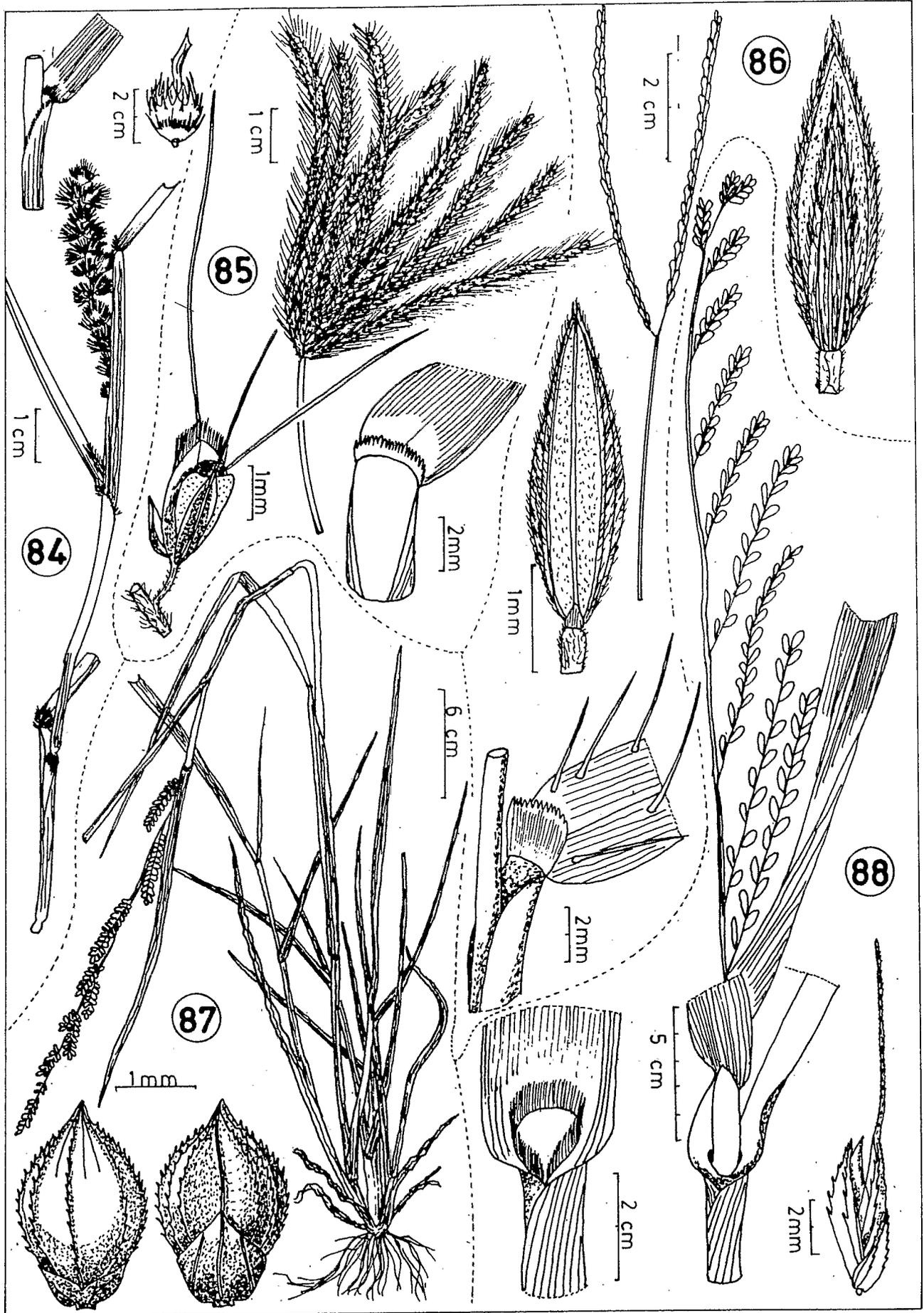
Distribution : des États-Unis à l'Uruguay ainsi qu'aux Antilles. Introduit du Vieux Monde.

Bord de mer : cordon dunaire entre Bourda et Montjoly.

Herbe annuelle en touffe dense, atteignant 30 à 60 cm de hauteur ; feuilles, à limbe de 4-8 mm de large, pileux uniquement à la base, gaine glabre. Inflorescence de 3-8 cm ; capsule épineuse de 4-8 mm, renfermant 3 à 6 épillettes de 5 mm.

Floraison : mai à juillet.

Fig. 84 : extrémité florifère, feuille : ligule, épillet (d'après Flora Brasiliensis).



85. **Poaceae** : *Chloris inflata* Link

Distribution : Amérique tropicale ainsi qu'aux Philippines.

Bord de mer : rochers de Montravel.

Herbe dressée, se couchant et s'enracinant aux nœuds secondairement, atteignant 80-100 cm de hauteur ; feuilles linéaires de 2-3 mm de largeur. Inflorescence en ombelle composée de 8-10 épis violacés ; épillets noirâtres tous dirigés vers le bas, mélange de soies courtes et longues.

Floraison : mars à juillet.

Fig. 85 : feuille ; ligule ; inflorescence et épillet.

86. **Poaceae** : *Digitaria ciliaris* (Retz.) Koel.

Distribution : originaire d'Asie, propagée en Europe et en Amérique.

Bord de mer : rochers de Montravel.

Plante herbacée en touffe grêle ; rameaux à base couchée et enracinée aux nœuds, de 30-40 cm de longueur ; feuilles de 7-9 cm x 4-6 mm. Inflorescence en ombelle composée de 2 à 5 épis ; épillets alternes dirigés vers le bas, glabres.

Floraison : février à juillet.

Fig. 86 : inflorescence ; épillet de face et de dos (d'après monographie de Herrard).

87. **Poaceae** : *Echinochloa colonum* (L.) Link.

Distribution : régions tropicales et subtropicales des 2 hémisphères.

Bord de mer : rochers de Montravel.

Herbe annuelle à chaumes prostrés à érigés de 20 à 40 cm ; feuilles à limbe linéaire de 5 à 12 cm de longueur et 6 mm de largeur, glabre, gaine glabre. Inflorescence de 5 à 10 cm ; rachis portant des épis de 1-2 cm ; épillets subsessiles de 2,5-3 cm disposés en 4 rangées.

Floraison : février à juillet.

Fig. 87 : plante, épillet de face et de dos (d'après Flora Illustrada Catarinense).

88. **Poaceae** : *Echinochloa polystachya* (HBK.) Hitchc. var. *polystachya*.

Distribution : Antilles et du Mexique à l'Argentine.

Bord de mer : rochers de Montravel.

Herbe pérenne à chaumes dressés, s'enracinant aux nœuds de la base, nœuds pubescents ; gaine glabre ou pubescente, ligule en une ligne de poils jaunâtres, feuilles à limbe linéaire de 1-3 cm de large, scabre dessus. Inflorescence de 10-30 cm à ramifications ascendantes ; épillets subsessiles de 5 mm.

Floraison : septembre à février.

Fig. 88 : extrémité du chaume avec l'inflorescence, feuille ; ligule ; épillet (d'après Flora Illustrada Catarinense).

Mots clés : Flore, cordon dunaire, rochers, Ile de Cayenne.

Résumé : L'inventaire des plantes côtières poussant sur cordon dunaire, et avancées rocheuses dans l'Ile de Cayenne, est présenté sous la forme d'une petite flore illustrée. Ces deux milieux sont comparés entre eux et avec un inventaire fait en savane.

Key words : Flora, sandy bar, rocks, Cayenne Island.

Abstract : The inventory of coastal plants growing on sandy bar and on rocks in the Cayenne Island is given as a little illustrated flora. These two biotopes are compared together and with a savanna previously inventoried.